



Les Nouvelles

Volume 17 — numéro 35 — 26 mai 2016

Actualité

Projet de loi 100 : pas de changement pour les chauffeurs bénévoles

Le gouvernement du Québec est présentement en train d'étudier le [projet de loi 100](#) (*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi*), mieux connu comme étant le projet de loi visant à encadrer les activités d'Uber au Québec. Parmi les services de transport qui ne sont pas touchés par le projet de loi (donc, les services de transport qui ne sont pas considérés comme un service de taxi), mentionnons le transport effectué par un conducteur bénévole œuvrant sous le contrôle d'un organisme humanitaire reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux (article 2, c). Cette disposition est valide aux conditions suivantes :

1. *le transport soit offert moyennant une contribution financière qui se limite, quel que soit le nombre de personnes à bord de l'automobile, aux frais d'utilisation de celle-ci qui ont été fixés par le conseil d'administration de l'organisme et dont le montant total n'excède pas celui de l'indemnité accordée à un employé d'un ministère ou d'un organisme dont le personnel est nommé suivant la Loi sur la fonction publique pour l'utilisation de son véhicule personnel* (article 2, c, i). Vous pouvez consulter le montant des indemnités de kilométrage accordées aux employés dont le statut est défini par la Loi sur la fonction publique [ici](#), au point 8 de la Section III.
2. *soit maintenu par l'organisme un registre permanent des transports qui identifie, pour chaque transport effectué, le conducteur, le client et, s'il y a lieu, l'accompagnateur et qui indique la date, le point d'origine, la distance parcourue et la destination de la course* (article 2, c, ii)

En d'autres mots, au moment d'écrire ces lignes, les organismes communautaires qui offrent des services d'accompagnement transport de façon bénévole ne sont pas touchés par les dispositions du projet de loi 100.

Démantèlement d'un réseau de fraudeurs de type « petit-fils »

C'est ce que rapporte Maxim Deland de l'Agence QMI dans un [article](#) paru le 25 mai 2016. L'opération qui visait les fraudeurs qui sévissent auprès d'aînés a mené à l'arrestation de 21 personnes mercredi dans la région de Montréal. Plusieurs de ces personnes feront face à des accusations de fraude de plus de 5000 \$, de recel de plus de 5000 \$ et de complot. « Pour nous, c'est une des plus importantes rafles menées jusqu'à maintenant au Québec et au pays dans ce type de matière de fraude. » explique Michel Leduc, commandant au SPVM. Selon M. Leduc, le montant total de la fraude atteindrait 2,5 millions de dollars depuis 2014 pour 500 dossiers qui font partie de l'enquête. Environ 350 de ces dossiers proviennent de Montréal. Le commandant Leduc note que, selon les autorités canadiennes en la matière, seulement 5% des victimes de ce genre d'arnaques vont porter plainte.

Hôtel-Dieu : des groupes se mobilisent pour penser l'avenir du site

Dans son [article](#) paru le 19 mai 2016 dans *La Presse*, la journaliste Daphné Cameron parle du Projet de Communauté Hôtel-Dieu, une coalition issue du milieu communautaire et social. Cette Coalition propose de transformer le site de l'Hôtel-Dieu en un milieu de vie qui mélangerait logements sociaux, coopératives d'habitation, services de santé, ateliers d'artistes et espaces pour des groupes communautaires. De son côté, la Ville de Montréal a indiqué son intention de construire des logements sociaux dans le stationnement de l'Hôtel-Dieu. Le Projet suggère aussi la mise sur pied d'un « groupe promoteur » qui serait un organisme à but non lucratif avec le mandat de mettre en valeur les espaces, en excluant ceux voués à la santé.

Recherches et pratiques

Conférence Cregés : L'intégration communautaire des personnes âgées avec des troubles mentaux

Ginette Aubin, chercheure et professeure au département d'ergothérapie de l'UQTR, présentera deux projets en cours portant sur des interventions visant à favoriser la participation sociale et l'intégration dans la communauté des aînés ayant une problématique de santé mentale ou des difficultés psychosociales. Cet événement aura lieu le lundi **30 mai 2016 de 12 h 30 à 13 h 30** au CLSC Benny Farm, 6484 avenue Monkland, salle 042 (sous-sol). Pour vous inscrire et obtenir une attestation de participation, contactez Maya Cerda à maya.cerda.cvd@ssss.gouv.qc.ca ou

514-484-7878, poste 1563. Cette conférence gratuite sera accessible par vidéoconférence via ce lien : <https://caringvoicenetwork.adobeconnect.com/creges/>

Profil : les personnes âgées nouvellement en situation d'itinérance

C'est le sujet exploré par Victoria Burns de l'INRS, dans le cadre de sa [recherche \(présentation Power Point\)](#) intitulée « Chez soi, n'est pas toujours le " premier choix " », une recherche qualitative qui explore les expériences des personnes âgées ». Cette étude a été réalisée auprès de 8 hommes et 7 femmes âgés de 50 à 80 ans. Voici quelques statistiques intéressantes tirées du document, concernant les participants de la recherche :

- 11 avaient fait des études post secondaires;
- 7 avaient habité au même endroit plus de 10 ans;
- 4 avaient été propriétaires d'une maison;
- 10 avaient des enfants.

En 2015, 3016 personnes étaient en situation et 41 % d'entre eux étaient âgés de plus de 50 ans.

Rendez-vous de l'innovation sociale 2016

Neuf conférenciers et des activités interactives sont au menu de ce Rendez-vous organisé par le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS). L'événement aura lieu le **8 juin 2016**. Pour plus de détails et vous inscrire, cliquez [ici](#).

Nouvelles des membres et partenaires

La Marche pour l'Alzheimer, un geste digne de mémoire

Il ne reste que quelques jours avant la Marche organisée par la **Société Alzheimer Montréal** qui aura lieu ce dimanche **29 mai dès 10 h** sur les Quais du Vieux-Port et dans le Vieux-Montréal. Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur le [site internet](#) ou encore en utilisant le [formulaire d'inscription](#) ! Pour de plus amples renseignements, contactez le 514-369-0800 ou par courriel: marche@alzheimermontreal.ca.

Invitation à l'AGA du CABM

Le **Centre d'action bénévole de Montréal (CABM)** vous invite à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le **8 juin de 17 h à 20 h 30**. Au programme : cocktails, bouchées, réseautage et ateliers interactifs. Cliquez [ici](#) pour vous inscrire.

Jeu de Mississippi à donner

Le **Centre de jour des Quatre-Temps**, situé au 7400 Saint-Michel souhaite donner un jeu de Mississippi, en bois, sur pattes, à hauteur de hanche. À venir récupérer sur place. Pour plus d'informations, contactez Nadia Vitale au 514-722-3000, poste 2182.

Version imprimable ci-jointe.

Offres d'emplois en pièce jointe.